

Congrégations religieuses supprimées. De grands scandales furent donnés par quelques membres du clergé, qui eurent le malheur de prêter serment à une constitution schismatique, et qui, ayant cessé d'être les vrais pasteurs des âmes, s'arrogeaient encore le droit de paître le troupeau de Jésus-Christ.

La ferme espérance que le digne Supérieur avait conçue touchant la conduite des Filles de la Sagesse, dans ces temps malheureux, se réalisa aussi bien que ses craintes. En effet ces ferventes Religieuses demeurèrent inébranlables dans leur foi, et donnèrent partout et toujours l'exemple des plus admirables vertus. Leur courage héroïque ne se démentit pas un seul instant, au milieu de toutes leurs épreuves cruelles, sous le fer homicide, dans les prisons et jusque sur l'échafaud, comme nous allons le voir dans le Livre suivant, qui renferme assurément les plus glorieuses pages de leur histoire.

LIVRE IV.

LES FILLES DE LA SAGESSE PENDANT LA RÉVOLUTION.

(1789-1800)

CHAPITRE I^{er}.

COMMUNAUTÉ DE LA SAGESSE, A SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE,
PENDANT LA RÉVOLUTION.

La Communauté de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre ne pouvait manquer d'avoir à subir les plus terribles épreuves, pendant les jours sanglants de la Révolution française, qui n'en voulait pas moins à la religion qu'à la royauté. A cette époque désastreuse l'autel n'était pas attaqué avec moins d'acharnement que le trône. La Maison-Mère recevait chaque jour des différents établissements de la Congrégation les nouvelles les plus affligeantes, et, avant d'être frappée elle-même directement, elle ressentait déjà le contre-coup de toutes les douleurs que les Filles de la Sagesse éprouvaient de la part de leurs oppresseurs. Beaucoup d'entre elles, après avoir courageusement refusé le serment antireligieux qu'on leur demandait, et s'être vues

chassées de leurs maisons de classes ou des hôpitaux, vinrent se réfugier à Saint-Laurent, auprès de leurs Supérieurs; mais elles ne devaient pas trouver là plus de sécurité qu'ailleurs.

Le 18 août 1792, l'Assemblée nationale ayant décrété la suppression de toutes les Congrégations religieuses, on comprit aisément qu'il serait impossible d'échapper à cette loi inique et brutale. On résolut donc de renvoyer les novices qui se trouvaient à la Communauté, et de prendre vis-à-vis des Sœurs une mesure nécessaire, qui ne pouvait manquer de leur causer la plus profonde douleur. Les novices se retirèrent dans leurs familles, la tristesse dans l'âme; mais six d'entre elles montrèrent un étonnant courage, en suppliant les Supérieurs de ne pas les laisser partir avant de les avoir admises à la Profession. Le désir ardent de ces généreuses filles fut exaucé; elles prononcèrent leurs vœux et furent revêtues du saint habit de la religion, le 15 septembre 1792. C'était une courageuse protestation contre le décret d'une assemblée impie qui venait, peu de jours auparavant, d'abolir les Congrégations vouées au service de Dieu et du prochain, et de proscrire, en même temps, le costume religieux. Cette profession est la dernière qui ait eu lieu jusqu'en 1796. Les noms de ces intrépides vierges, qui nous rappellent les beaux temps du christianisme, méritent d'être conservés dans ces pages: ce sont les Sœurs Saint-Athénodore, Saint-Auxence, Sainte-Victoire, Sainte-Félicité, Saint-Maxime et Sainte-Domitille.

Après la cérémonie de leur profession, les Supérieurs réunirent toutes les Sœurs, au nombre de cent environ, et leur annoncèrent que toutes celles qui désiraient rentrer dans leurs familles étaient libres de le faire,

ajoutant même que cette mesure était tout à fait nécessaire, attendu qu'il était impossible de rester en grand nombre à la Communauté, et qu'il fallait conserver à l'Institut des sujets qui pourraient lui rendre service dans des temps meilleurs. Cette déclaration fut comme un coup de foudre pour toutes ces ferventes Religieuses, si attachées à leur Congrégation et à leur saint état. Ces généreuses Filles de la Sagesse avaient bien pu verser des larmes, en quittant leur pays et leurs familles, pour venir habiter Saint-Laurent; mais leur cœur n'avait point été déchiré comme il le fut au moment où il fallut s'éloigner de leur chère Communauté. C'était là le lieu qu'elles avaient choisi, à la voix du céleste Epoux. Elles en étaient cruellement chassées par la tempête révolutionnaire, sans savoir si jamais elles pourraient y revenir.

Les Sœurs qui n'avaient pas cinq ans de profession, et qui n'avaient fait par conséquent que des vœux annuels, remportèrent leur trousseau du monde. Les autres furent réunies à la lingerie, et se partagèrent tristement le linge qui s'y trouvait; chacune emporta sa part. Plus de soixante Religieuses se retirèrent ainsi, en s'abandonnant à la Providence de Dieu. Celles qui restèrent à la Communauté quittèrent leur saint habit pour se revêtir d'un vêtement séculier. Les plus jeunes furent envoyées à Mortagne ou ailleurs; les autres couchaient pour la plupart chez quelques personnes charitables du bourg de Saint-Laurent, qui voulurent bien aussi cacher quelques objets, pour les soustraire à la dévastation qu'il était aisé de prévoir. Nous aimons à citer particulièrement les familles Cailleton, Charrier, Bécaud, Biton, Gachet et Gincheleau, qui ont rendu de grands services aux Filles de la Sagesse, à cette lugubre

époque. Les Sœurs qui restèrent à la Communauté ne demeurèrent pas inactives ; elles eurent bientôt occasion de faire éclater leur zèle et leur charité de la manière la plus touchante , en soignant indifféremment tous les malades qui réclamèrent leur secours, quand Saint-Laurent fut devenu comme le quartier général des malades et blessés royalistes et républicains. Elles se livrèrent aux soins de ces malheureux avec un dévouement au-dessus de tout éloge. Plus d'une fois même elles furent assez heureuses pour arrêter le bras des Vendéens justement irrités, et sauver la vie des prisonniers républicains ; mais rien n'était capable de calmer la rage des révolutionnaires.

Déjà les Sœurs avaient été saisies d'épouvante, lorsqu'au commencement de juin 1791, les gardes nationaux de Cholet et des environs étaient venus faire une visite domiciliaire à la maison des Missionnaires, et s'étaient emparé des Pères Dauche et Duguet qu'ils avaient conduits jusqu'à Angers ; mais elles ne furent pas directement inquiétées avant 1793. Il paraît que la première invasion des *Bleus* eut lieu au mois de février de cette année.

Un jour, le bruit se répand qu'une colonne républicaine approche de Saint-Laurent. Les habitants du bourg sont dans l'effroi. Les Missionnaires croient prudent de quitter leur maison ; mais les Sœurs ne songent point à s'éloigner, dans l'espoir qu'elles seront épargnées. Enfin, les soldats de la Révolution ont envahi le bourg, et tout annonce qu'ils vont laisser des ruines sur leur passage. Citons ici un trait de courage de la Sœur Saint-Victorin, âgée de 24 ans, mais qui semblait en avoir 18 à peine. Voyant toutes ses Sœurs saisies d'épouvante, elle demande à sa Supérieure et obtient la permission de se trouver sur le seuil de la porte, à l'arrivée des républicains, pour leur

offrir tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Elle prépare en conséquence du linge et de la charpie pour panser les blessés, et des vivres pour subvenir aux besoins de tous.

Il était environ trois heures du soir, lorsque les républicains entrèrent dans la Communauté. Ils s'y comportèrent d'une manière indigne. Quelques-uns d'entre eux, épuisés par la fatigue et par la perte de leur sang qui coulait avec abondance de leurs plaies larges et profondes, acceptèrent d'assez bonne grâce les services qu'on leur rendait et la nourriture dont ils avaient besoin ; les autres n'avaient que des blasphèmes, des paroles ignobles et des menaces à jeter à la face des charitables Religieuses. Plusieurs soldats se rendirent à la chapelle et à la sacristie pour tout dévaster. L'un de ces misérables va droit à une statue de la Sainte Vierge, tire son sabre et se met en devoir de lui abattre la tête. La Sœur Saint-Jean-Chrysostôme, qui l'avait suivi, lui crie alors d'une voix forte et courageuse : « Malheureux ! que fais-tu ? Veux-tu laisser ma Mère ? » A ces mots le soldat demeure immobile ; il avait donné un premier coup à la statue, il n'eut pas le courage de lui en donner un second. Ces impies et cruels profanateurs, ayant trouvé des ornements sacerdotaux, s'en revêtirent et se promènèrent ainsi dans toute la maison, jusque dans la cuisine, où ils allèrent insulter et menacer de mort les Sœurs qui leur préparaient un repas.

Quand les soldats eurent quitté la chapelle, la Sœur Dosithée, qui avait alors 45 ans d'âge et 23 de profession, s'y rendit pour adorer Dieu et lui faire amende honorable des outrages qu'il venait de recevoir. Elle s'était placée dans un coin, où il n'était pas facile de l'apercevoir. Elle pria avec ferveur, lorsqu'elle vit entrer un soldat plus impie encore que les autres. Celui-ci va droit au taber-

naele, l'enfonce avec son sabre, s'empare du ciboire qui contenait les saintes Hosties, et s'enfuit du côté du jardin, sans doute dans la crainte que ses camarades ne vissent lui demander leur part de ce pillage sacrilège. La Sœur Dosithée se lève et se met à sa poursuite, en criant : « Citoyen, rendez-moi mon Maître ; rendez-moi mon Maître ! » Ce qu'elle répétait sans cesse, en continuant à courir. Le profanateur, intimidé par les cris de cette Sœur, cache le ciboire dans un fossé qui fermait le jardin, dans l'intention, sans doute, de revenir le prendre. La Religieuse, animée par la foi la plus vive, se met en adoration dans le fossé. Une petite fille du bourg étant venue à passer par là, la Sœur la charge d'aller annoncer à la Communauté ce qui vient d'avoir lieu. Le Père Supiot, caché dans une ferme voisine, est averti ; il arrive, et, plus occupé de l'outrage que Notre-Seigneur Jésus-Christ vient de recevoir qu'effrayé des maux qui le menacent, il se revêt d'un surplis et d'une étole, va prendre le ciboire et l'emporte avec lui.

Les soldats, lassés de crimes et de sacrilèges, se retirèrent, le soir, dans les maisons du bourg. La Supérieure générale propose alors à ses Sœurs de sortir de la maison pour aller chercher ailleurs un asile. Dix s'éloignèrent avec elle, à la faveur de la nuit, et se rendirent chez des personnes charitables et dévouées qui les cachèrent le mieux qu'elles purent.

Le lendemain, à 6 h. du matin, le général républicain fit donner l'ordre aux Sœurs de se réunir. Elles obéirent promptement, croyant peut-être qu'on allait les remercier des soins qu'elles avaient donnés aux blessés, et les prier de les continuer avec le même dévouement. Les Sœurs étaient alors au nombre de 26 dans la maison. Le général arrive avec son état-major, et, au lieu de

remercier ces charitables Religieuses, on les accable d'injures. On leur demande pourquoi elles sont restées assemblées contre les lois ; elles répondent qu'elles sont restées pour soigner les malades. Là-dessus, nouvelles injures, puis on discute devant elles si on les fusillera sur-le-champ. Enfin, on prend le parti de les conduire à Cholet, et on se met à les lier deux ensemble. Pendant cette opération, la Sœur Saint-Eustache, âgée de 41 ans, crut pouvoir s'esquiver, sans être aperçue ; mais au moment où elle franchissait le seuil de la porte, elle fut arrêtée et lâchement massacrée. Après avoir été dépouillée, elle fut coupée par morceaux, et ses membres épars restèrent sur la rue tout le long du jour ; ce n'est que le soir que les habitants du bourg purent les recueillir et les confier à la terre.

Avant de suivre à Cholet les malheureuses Filles de la Sagesse livrées à la brutalité des soldats, disons ce qui se passa encore dans leur Communauté de Saint-Laurent. On mit le feu à la maison ; mais, par une sorte de prodige, le feu s'arrêta de lui-même. Trois militaires découvrirent la Supérieure générale dans un petit réduit, et lui demandèrent ce qu'elle faisait là. « Je regarde brûler ma maison », répondit-elle avec calme. Un des soldats eut pitié d'elle et obtint de ses camarades de la faire évader. Tous ne partageaient pas ces sentiments d'humanité. La Sœur Gorgonie, âgée de 40 ans, une des Religieuses qui leur avaient préparé le souper de la veille, et s'était ensuite échappée avec la Supérieure, fut trouvée malade dans un lit, chez des particuliers. Elle y fut massacrée, puis traînée dans les rues. Quel temps, grand Dieu ! que celui où des soldats français se montrent assez lâches et assez cruels pour tremper leurs mains dans le sang de pareilles victimes !

Les émissaires de la Révolution, après avoir tout saccagé à Saint-Laurent, se dirigèrent vers Cholet, emmenant

avec eux les 25 Religieuses qu'ils avaient faites prisonnières. Celles qui étaient infirmes et malades furent mises sur des charrettes, et toutes entendirent donner l'ordre de fusiller, au sortir du bourg, celles qui ne pourraient pas suivre, et de continuer la fusillade, le long du chemin, à mesure qu'elles déclareraient ne pouvoir aller plus loin. Dieu ne permit pas que cet ordre barbare fût exécuté ; toutes arrivèrent à Cholet, après avoir été rassasiées d'opprobres durant la route.

La Sœur Saint-Victorin, qui s'était présentée avec tant de courage à la porte de la Communauté, à l'arrivée du détachement républicain, ne fut point liée avec les autres, soit qu'elle se trouvât seule, le nombre des prisonnières étant impair, soit qu'on eût envie de la sauver. Elle partit avec l'avant-garde. Elle éprouva une douleur extrême en se voyant ainsi séparée de ses Sœurs ; cependant elle ne fut nullement maltraitée, et on la laissa même tranquillement faire ses dévotions. Arrivés à Mortagne, les soldats entrèrent dans un cabaret, et voulurent bien laisser à la porte leur prisonnière, qui faisait des difficultés pour entrer avec eux dans cette maison. Il y avait déjà longtemps qu'elle se tenait à la porte, lorsque, levant les yeux, elle aperçut ses Sœurs qui venaient. Elles étaient encore loin ; n'importe ! « Voilà mes Sœurs, s'écria-t-elle, je veux partager leur sort ! » Et aussitôt, se mettant à courir de toutes ses forces, elle arrive auprès d'elles hors d'haleine. Tirant un lien de sa poche, elle s'attache avec deux de ses chères compagnes. « Bon ! leur dit-elle, me voilà à ma place ; j'ai assez souffert pour y arriver ; que je suis heureuse d'être ici ! » Les soldats, surpris d'un si grand courage, n'osèrent rien lui dire.

Enfin on arriva à Cholet. Les Sœurs étaient épuisées de faim, de souffrances et de fatigues ; mais, au lieu de

leur accorder le repos et la nourriture dont elles avaient si grand besoin, on les conduisit devant le comité révolutionnaire qui probablement les attendait. Elles eurent à subir un long et pénible interrogatoire, qui leur donna occasion de faire éclater leur courage et leur foi. A toutes les questions qui leur furent adressées elles répondirent unanimement, avec simplicité et prudence, avec force et dignité. Le glaive était sur leurs têtes, et nulle d'entre elles ne chercha à l'éloigner par le plus léger mensonge. « Que faisiez-vous à Saint-Laurent ? leur demanda-t-on entre autres choses. — Nous soignons les malades. — Aviez-vous des prêtres ? — Vous savez bien que vous les avez chassés. — Ne faisiez-vous pas administrer les sacrements ? — C'est notre devoir, quand nous le pouvons. — N'avez-vous pas fait répandre le sang ? — Bien loin de là ; nous nous y sommes opposées autant que nous l'avons pu. — Ne regrettez-vous pas la mort du roi ? — Nous ne nous mêlons point des affaires politiques. — Ne faisiez-vous pas des images de dévotion ? — Notre état est de soigner les malades. »

Après beaucoup d'autres questions accompagnées d'injures de tout genre, on finit par cette demande dérisoire : « Voulez-vous vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine ? » Ici toutes se lèvent et répondent avec respect : « Oui, moyennant la grâce de Dieu. » Cette parole sublime de courage chrétien n'excite que des blasphèmes, et les héroïnes de la foi et de la charité sont conduites dans une espèce de corps-de-garde, où pour tout lit elles ne trouvent qu'un peu de paille. On les y laissa encore 24 heures sans nourriture.

Au bout de ce temps, on emprisonna toutes celles qui avaient plus de 40 ans, avec l'intention de les fusiller plus tard. Les plus jeunes furent placées à l'hôpital pour

y soigner les malades républicains qui étaient très-nombreux. Peu de temps après, les royalistes, s'étant emparé de Cholet, ouvrirent la prison aux Sœurs ; mais l'une d'elles était déjà morte de faim, son grand âge ne lui ayant pas permis de soutenir longtemps la disette cruelle à laquelle elles avaient été condamnées : c'était la Sœur Eléonore, âgée de 75 ans.

Les Sœurs placées à l'hôpital, oubliant tous les outrages qu'elles avaient reçus, soignaient les soldats de la Révolution avec toute leur charité ordinaire. Quand les Vendéens s'emparèrent de Cholet, les rues étaient jonchées de soldats républicains morts ou blessés. Les blessés furent apportés en grand nombre à l'hôpital et confiés aux soins des Religieuses. Celles-ci reconnurent plusieurs des militaires qui avaient mis le feu à leur Communauté, qui les avaient traitées elles-mêmes de la manière la plus brutale, et qui les avaient emmenées prisonnières. Vont-elles se venger, en les dénonçant aux vainqueurs, au moins en refusant de panser leurs blessures, ou en leur adressant des reproches qu'ils méritaient si bien ? Oh ! non ; elles n'écoutent point d'autre voix que celle de la religion et de la charité. Elles sont les épouses de Celui qui a pardonné à ses bourreaux. Elles prodiguent indistinctement à ces malheureux blessés tous les secours qui dépendent d'elles, et soignent leurs persécuteurs comme s'ils étaient leurs meilleurs amis. Craignant même que les vainqueurs ne viennent à l'hôpital pour les massacrer, elles songent à les soustraire à leur vengeance ; elles les travestissent et cachent leurs uniformes pour les sauver.

Les républicains reprennent Cholet, à leur tour, et forcent les Vendéens à évacuer la ville. Persuadés que les Sœurs ont livré leurs blessés au fer de l'ennemi,

ils se disposent à les massacrer de même. Mais les blessés réclament tous d'une voix en faveur de leurs bienfaitrices, et se mettent à crier de toutes leurs forces que c'est à elles seules qu'ils doivent la vie.

On laissa les Sœurs environ un mois avec leurs malades ; puis, pour les récompenser de leur charité et de leur généreux dévouement, on les fit conduire à Nantes, sous escorte, afin d'y subir les ordres de l'infâme Carrier. Mais, comme la plupart d'entre elles étaient épuisées autant par la peine que par la fatigue, on les mit sur des charrettes, et, pendant toute la route, on ne leur parlait que de fusillade ou de choses qu'il leur était encore plus pénible d'entendre. Arrivées à Nantes, elles furent déposées dans un hôpital, où elles restèrent environ quinze jours, travaillant sous la direction de femmes républicaines infiniment plus méchantes que les soldats ; ensuite on les mit en prison. Elles y étaient dans l'ordure et dans le dénuement le plus complet, attendant à chaque heure leur tour d'aller périr dans les eaux de la Loire ou sur la guillotine. Huit d'entre elles succombèrent à tant de souffrances et moururent dans la prison ; ce furent les Sœurs l'Ange-Gardien, Saint-Alexis, Saint-Martin, Sainte-Perpétue, Saint-Clair, Saint-Samson, Sainte-Marthe de Jésus et Saint-Arsène. Nous aurons occasion de parler encore plus tard des Filles de la Sagesse qui furent emprisonnées à Nantes.

Lorsque les républicains eurent quitté Saint-Laurent, et emmené à Cholet les Sœurs qu'ils avaient trouvées à la Communauté, la Mère Sainte-Flavie rentra dans la maison qui n'était plus qu'une mesure. Elle était accompagnée des Sœurs Sainte-Praxède, Sainte-Béatrix, l'Espérance et du Calvaire. On ne trouva absolument rien que quelques choux glacés cachés sous la neige. Les

Sœurs ne pouvant habiter leur maison, sans s'exposer, chaque jour, à de nouveaux outrages, se résignèrent à vivre errantes dans les environs de Saint-Laurent. Les républicains revinrent encore, cette même année, dans le bourg, où ils renouvelèrent le meurtre, le pillage et l'incendie.

Pendant l'année 1794, la Supérieure générale de la Sagesse et quelques-unes de ses Sœurs réparurent encore sur les ruines fumantes de leur Communauté. Elles trouvèrent à peine un coin pour s'abriter. La chapelle seule avait échappé, comme par miracle, aux ravages d'un triple incendie. Au milieu de tant de douleurs et de tant de privations, les pieuses filles de Montfort se montrèrent toujours remplies de charité envers les malades, les blessés et tous les malheureux. auxquels elles donnaient des soins et des consolations, ne pouvant pas leur donner le morceau de pain qui leur manquait à elles-mêmes. Leurs plus cruels ennemis ressentirent plus d'une fois les heureux effets de leur généreux dévouement.

Un jour, entre autres, il y eut à Cholet un combat acharné; les Vendéens forcèrent une division ennemie à se replier. Les Bleus en désordre prirent, sans le savoir, la route de Saint-Laurent, où se trouvaient des royalistes en grand nombre qui s'en emparèrent. Ceux-ci voulaient exterminer les républicains tombés entre leurs mains, pour se venger de toutes les atrocités qu'ils ne cessaient de commettre. Les Sœurs en sont averties; elles sortent ensemble de leur maison, passent au travers des sabres levés et des baïonnettes destinées à cribler les ennemis de la religion et de la patrie. Elles prient, elles conjurent d'épargner les malheureux prisonniers. Leur voix est entendue; les royalistes mettent bas les armes et lais-

sent les soldats de la Révolution retourner sur leurs pas. Arrivés auprès du Puy-Saint-Bonnet, les républicains rencontrent quelques Vendéens isolés qui se rendaient paisiblement chez eux, après le combat de Cholet, et ils les égorgent. Voilà comment les révolutionnaires se montraient reconnaissants.

L'armée royaliste ayant demandé des Sœurs pour soigner les malades et les blessés qu'on était obligé de laisser en divers lieux, après des combats de tous les jours, on envoya celles dont on pouvait disposer à Veziins, à Coron, à Saint-Florent, aux Essarts et en d'autres endroits. Dieu seul a pu connaître et récompenser le dévouement et les souffrances de ces vertueuses et intrépides Filles de la Sagesse. Deux d'entre elles furent massacrées à Coron, les Sœurs Symphorose et Saint-Eloi. Cette dernière, frappée d'un coup de sabre, respirait encore, bien qu'on la crût morte; mais elle ne survécut pas longtemps à sa blessure. Deux autres Sœurs qui donnaient également leurs soins aux malades, non loin de Nantes, furent saisies et guillotines dans cette ville, comme nous le dirons ailleurs.

Plusieurs Filles de la Sagesse, occupées à soigner les malades et les blessés, se mirent, comme beaucoup d'autres Religieuses, à la suite de l'armée vendéenne, quand elle passa la Loire. Elles n'avaient pas le courage d'abandonner leurs pauvres malades; et d'ailleurs il fallait fuir ou périr de la main des soldats de la Révolution qui n'épargnaient plus personne.

La Sœur Véronique se trouvait sur le bateau qui transportait le général de Bonchamps, au passage de la Loire. Ce général vendéen, aussi religieux que brave, était blessé mortellement. On le déposa au village de la Meilleraie, dans la maison d'un pêcheur. La Sœur qui

le soignait, s'apercevant qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre, en avertit sa noble et chrétienne épouse. Deux vénérables ecclésiastiques, MM. Gourgeon et Martin, furent bientôt à côté de lui, et le mourant eut le bonheur de recevoir une nouvelle et dernière absolution, avant de rendre son âme à Dieu. Peu de temps après, la Sœur Véronique termina elle-même sa vie d'une manière bien tragique, comme nous allons le voir.

Après l'affreuse bataille du Mans et la déroute de l'armée vendéenne, elle se trouvait non loin de son pays natal, avec la Sœur Saint-Jouin. « Je connais cette contrée, dit-elle à sa compagne; je retrouverais facilement la maison de ma mère. L'armée est dispersée, chacun se sauve où il peut; venez avec moi; nous allons, à travers les champs, gagner un lieu de retraite. »

La Sœur Saint-Jouin fait quelque difficulté, préférant prendre une autre route, mais pensant d'ailleurs que la Sœur Véronique ferait bien de se rendre chez sa mère. Celle-ci insiste, ajoutant que sa mère est à l'aise, et qu'elle sera certainement heureuse de les recevoir toutes les deux dans sa maison, en attendant la fin de la tempête. La Sœur Saint-Jouin se laisse persuader.

Les deux Religieuses avaient une route assez longue à faire, au milieu d'un pays où elles couraient les plus grands dangers. Il n'y avait pas de sûreté pour elles à suivre la voie ordinaire; avec des fatigues inouïes, elles se frayent un sentier à travers les bois, les champs et les prairies. Enfin elles aperçoivent l'habitation où sans doute elles vont trouver le calme et le repos. Elles y arrivent, la joie au cœur, bien qu'épuisées par la peine, par la fatigue et par la faim.

La Sœur Véronique est reconnue aisément par sa mère, Madame Ferréal, qui, sans autre préambule, lui

demande de quel parti elle est. « Je suis, ma mère, répond respectueusement Sœur Véronique, comme vous m'avez élevée, du parti de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont vous avez bien voulu me permettre de devenir l'épouse. — Il ne s'agit pas de cela, reprit la mère: voulez-vous être républicaine et prêter serment de fidélité à la Constitution; car autrement je ne puis vous garder ici, sans risquer moi-même de me rendre suspecte. — Jamais, ma mère, je ne ferai ce serment; je mourrai Religieuse, fille de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. — Est-ce votre dernier mot? » Toutes les deux répondent courageusement: « Oui. » Alors, qui le croirait? cette mère sans cœur fait placer sous bonne garde sa fille et sa compagne, elle se rend à Rennes et les dénonce au représentant du peuple.

Les deux saintes Religieuses ne doutent pas que leur dernier moment ne soit venu. Elles s'encouragent mutuellement à supporter pour Dieu tous les outrages qu'elles auront à essuyer. Elles sont heureuses de souffrir, de mourir en même temps, et d'aller ensemble se reposer dans le ciel. La pensée du ciel les remplit de joie et même d'enthousiasme. La généreuse Sœur Saint-Jouin ne sait comment exprimer sa reconnaissance à sa chère compagne, qui l'a conduite avec elle à la porte du bienheureux séjour. Toutes deux passèrent la nuit à se préparer, par la prière et de pieux entretiens, à leur passage du temps à l'éternité. Le lendemain, de grand matin, la maison fut cernée par une troupe de républicains armés. Il n'en fallait pas tant pour s'emparer de ces deux pieuses Filles de la Sagesse, qui n'avaient ni le moyen ni la volonté de se défendre. On les conduisit à Rennes, où bientôt leurs têtes tombèrent sous le couteau de la guillotine. C'était le 5 janvier 1794.

Plusieurs Filles de la Sagesse, comme nous venons de le dire, suivaient l'armée vendéenne pour soigner ses malades et ses blessés ; il en était d'autres, bien plus malheureuses encore, qui suivaient l'armée républicaine, mais en qualité de prisonnières. On les avait entassées dans une charrette. Après les avoir accablées d'injures atroces, les farouches soldats républicains en firent descendre deux sur la route du Mans, et, pour donner aux autres, comme ils le disaient eux-mêmes, une idée de leur savoir-faire, ils les hachèrent à coups de sabre, sous les yeux de leurs compagnes, et laissèrent leurs cadavres sur le chemin. Les autres furent conduites dans les prisons du Mans, où moururent de misère les Sœurs Saint-André, Saint-Pierre et Sœur Saintes. Celles qui furent massacrées sur le chemin étaient les Sœurs Saint-Maur et Sainte-Paule.

La Sœur Dosithée, que nous avons vue à la poursuite du soldat qui emportait le ciboire de la chapelle de Saint-Laurent, se trouvant sur la charrette dont il vient d'être parlé, ou peut-être sur une autre qui traînait également des Filles de la Sagesse prisonnières, fut sur le point d'être égorgée à son tour ; mais elle échappa à la mort d'une manière bien singulière. Un des hommes qui escortaient le chariot fit descendre cette Sœur, afin d'avoir le plaisir brutal de lui trancher la tête, tandis que ses compagnons continuèrent leur marche avec leurs autres proies, sans s'inquiéter d'en perdre une. La Sœur, voyant le sabre nu levé sur elle, se jette à genoux et demande en grâce le temps de faire un acte de contrition. Dans ce moment, Dieu lui suggère une pensée salutaire. « Attendez un peu, dit-elle à son assassin ; j'ai ici quelque chose qui fera bien plaisir à votre femme : c'est un étui rempli de belles et bonnes aiguilles ; et puis, tenez,

voici mon dé à coudre, et aussi mon couteau. Tout cela ne me servira plus, puisque vous allez me tuer. » Ce malheureux, qui était sur le point de commettre un crime, voyant tant de calme et de sang-froid dans cette Sœur, qui paraissait beaucoup plus jeune qu'elle ne l'était, changea tout à coup de sentiment, et résolut de la sauver. Mais, comme il était encore à portée d'être vu par ses camarades, qui poursuivaient cependant leur route, il fit semblant de la tuer d'un coup de sabre, et la jeta dans le fossé.

La Sœur, plus morte que vive, resta un instant sans mouvement. Son bourreau, qui allait devenir son sauveur, revient peu après sur ses pas ; il retire la Religieuse du fossé, en lui disant d'une voix rauque : « Suivez-moi. » Elle était incapable de marcher, tant elle était épuisée de fatigue et bouleversée par l'émotion. Le républicain lui propose un peu d'eau-de-vie, pour ranimer ses forces ; elle n'en avait jamais bu ; elle se résigna, non sans peine, à en prendre quelques gouttes. Elle put se rendre avec cet homme jusqu'à un village voisin. En y arrivant, il la fit entrer précipitamment dans une petite maison bien noire et d'une triste apparence, en lui disant : « Voilà tout ce que je puis faire pour vous » ; et, avant qu'elle eût pu lui répondre, il était déjà loin.

La Sœur s'aperçut bientôt que la maîtresse de cette pauvre habitation était une bonne servante de Dieu qui, tout en filant sa quenouille, vendait de la chandelle de résine, qu'elle fabriquait elle-même. Cette pauvre femme, qui n'avait qu'un peu de pain, le partagea de bon cœur avec la nouvelle arrivée, et lui donna aussi la moitié de son lit. Elle lui apprit à faire la chandelle de résine, et la Sœur, pleine de reconnaissance envers sa charitable hôtesse, l'aida dans son commerce jusqu'à ce qu'il lui fût

possible de rejoindre quelques-unes de ses Sœurs. Ayant appris qu'il y en avait à Poitiers, qui faisaient l'école aux petites filles sur la paroisse de Saint-Hilaire, elle prit congé de sa bienfaitrice et s'y rendit. C'est de cette manière toute providentielle que fut sauvée la Sœur Dosithee, qui a eu le temps de raconter bien souvent son histoire, puisqu'elle n'est morte à Saint-Laurent que le 20 avril 1838, dans une heureuse et sainte vieillesse. Elle avait 90 ans d'âge et 68 de religion.

Au commencement de 1795, la persécution s'apaisa un peu. Alors quelques Filles de la Sagesse rentrèrent encore à la maison de Saint-Laurent avec la Supérieure générale. Les Sœurs Praxède, Radegonde et Agathange se mirent à faire la classe aux petites filles dans l'ancien réfectoire, qui est devenu depuis la chambre de Communauté. L'une d'elles faisait la classe au milieu de l'appartement, et les autres aux deux extrémités. Dans cette année, Mademoiselle Jeanne-Louise Binet, fille d'un honnête bourgeois de Noëllet, en Anjou, eut l'insigne courage de venir à Saint-Laurent, pour y faire son noviciat. Elle le commença le 10 juillet 1795. La guerre civile et la persécution se rallumant avec une nouvelle fureur, au commencement de 1796, on se hâta de terminer le noviciat de M^{lle} Binet, qui, malgré toutes les observations qu'on lui fit, n'en persévéra pas moins dans la généreuse résolution de se consacrer au Seigneur. Elle fit profession le 2 février 1796, sous le nom de Sœur Saint-Paul.

A cette époque, les Sœurs qui faisaient la classe furent obligées de cesser. Le Gouvernement plaça dans le bourg de Saint-Laurent une institutrice ; mais les parents refusèrent d'envoyer leurs enfants à son école ; ils donnaient pour raison que c'était une *intruse*. Ils préféraient les

placer au Puy-Saint-Bonnet, sous la direction de la Sœur Marie-Joseph, Fille de la Sagesse, qui s'était retirée dans ce lieu, et faisait la classe à une douzaine de petites filles. La modique rétribution qu'elle en recevait l'aidait à vivre. Sans porter l'habit religieux, elle avait cependant un costume particulier qui lui rappelait son état et ses engagements. Lorsque les républicains venaient dans le bourg, on l'avertissait promptement ; aussitôt elle s'affublait de quelques haillons et prenait une coiffe à la mode du pays ; c'est ainsi qu'elle échappait à leur fureur.

L'année 1797 procura quelques consolations à la Congrégation de la Sagesse, qui fut appelée à prendre la direction de l'hôpital de Cholet. Cet hôpital était desservi, avant la Révolution, par les Filles de la Charité qui furent chassées, comme toutes les autres Religieuses. On ne comprend pas comment les Filles de la Sagesse aient pu se charger de la direction de cette maison, pendant que tout était encore à feu et à sang dans la Vendée. Mais la divine Providence conduit les événements. Nous ignorons les noms des Sœurs qui furent envoyées dans cet établissement. Cette même année, les Filles de la Sagesse furent appelées à reprendre le gouvernement de l'hôpital de Valognes, où elles étaient entrées en 1758, et d'où elles étaient sorties en 1761, par suite des mauvais procédés dont on usait à leur égard. Les Filles de Saint Vincent de Paul les y remplacèrent en 1767, et elles furent obligées de quitter cet hôpital, au moment de la Révolution. C'est le 14 septembre 1797 que les Sœurs Martine, Supérieure, Saint-Jean, Saint-Claude et Sainte-Sophie arrivèrent à Valognes.

Ce jour-là même, trois novices firent profession à Saint-Laurent, malgré l'orage qui grondait encore. Après la cérémonie, qui ne se fit point en public, mais secrète-

ment dans une chambre de la Communauté, le P. Supiot engagea les nouvelles professes à rentrer dans leur famille, pour revenir quand les temps seraient meilleurs : ce qu'elles firent. On n'était pas encore en sûreté à Saint-Laurent, à la fin de cette année, puisque le Supérieur général des Missionnaires et des Sœurs fut de nouveau obligé de se cacher.

Une nouvelle Profession eut encore lieu au commencement de 1798. Trois novices eurent le bonheur de faire leurs vœux. On ne peut s'empêcher d'admirer la foi et le courage de ces jeunes filles, qui venaient sur les ruines d'une Communauté se déclarer les épouses de Jésus-Christ, et qui n'avaient en perspective que la misère et la persécution. Ces trois nouvelles professes, appelées Sœurs Bonne, l'Ange Gardien et Saint-Yves, accompagnèrent à Brest la Mère Sainte-Flavie, que nous y retrouverons bientôt. Cette vénérable Supérieure générale, qui avait été abreuvée de tant de douleurs, terminait les années de son généralat.

Elle fut remplacée dans sa charge si importante par la chère Sœur Sainte-Praxède, qui fut élue Supérieure générale, le 15 octobre 1798, à la grande satisfaction de toutes les Sœurs. Elle était née à Pouzauges, du diocèse de Luçon, le 40 avril 1734, et s'appelait Coursin. Entrée au noviciat le 7 juin 1756, elle avait fait Profession le 20 juillet 1757. Elle avait eu par conséquent le bonheur de vivre sous la Mère Marie-Louise de Jésus, dont elle retraçait en elle toutes les vertus religieuses.

Le 6 juin 1799, les Sœurs Sainte-Anastasie et Saint-Paul allèrent fonder la maison de Champtoocé, diocèse d'Angers, sur l'invitation de M. Caillot, digne curé de cette paroisse, qui leur fournissait une maison, 24 boisseaux de froment et un petit mobilier qui ne pouvait être plus pau-

vre. Deux mois s'étaient écoulés, depuis leur arrivée, sans qu'on se doutât qu'elles étaient Religieuses. Elles se mirent d'abord à visiter les malades et les pauvres ; puis, pressées par les habitants de faire l'école aux petites filles, elles feignirent de se rendre difficilement à leurs instances, quoiqu'au fond elles en eussent le plus grand désir. Elles craignaient qu'on ne vint leur demander le serment ; mais on n'en fit rien.

Cette même année, on éleva à Saint-Laurent un pensionnat de jeunes filles, dans une maison qu'avait achetée le P. Supiot. Les meilleures familles de la Vendée y envoyèrent leurs enfants. De ce pensionnat sont sorties d'excellentes Religieuses, qui ont rendu de grands services à la Congrégation de la Sagesse. Quand les temps furent devenus meilleurs, d'autres maisons d'éducation s'élevèrent çà et là ; alors les Sœurs de Saint-Laurent se bornèrent, comme avant la Révolution, à ne faire la classe qu'aux petites filles de la paroisse. La tempête se calma d'une manière sensible, et tout semblait annoncer une paix prochaine.

La tranquillité n'était cependant pas encore rétablie en France, et déjà sur les ruines de la maison de la Sagesse accouraient de toutes parts celles qui avaient eu le bonheur d'y prendre une nouvelle naissance par l'émission des vœux religieux, et qui n'avaient pas été englouties par la tempête. Que de soupirs dans les cœurs, que de larmes dans les yeux, quand ces saintes filles arrivaient au seuil de cette maison chérie, qui portait de tous côtés les traces de l'incendie et de la dévastation ! Quelle joie aussi de se revoir, après une si longue et si cruelle absence ! Qu'elles devaient être intéressantes pour toute la famille de Montfort, ces conversations pieuses, dans lesquelles chacune racontait tout

ce qu'elle avait souffert pour Dieu ! Ne semble-t-il pas que les murailles délabrées de la maison de la Sagesse devaient elles-mêmes tressaillir, en ces jours de bonheur ?

A peine trouvait-on un misérable abri, en rentrant à Saint-Laurent ; la maison était complètement dépourvue des objets de première nécessité. Tout le mobilier avait disparu. On prépara à la hâte quelques pauvres couchettes, sans rideaux et presque sans couverture. Plusieurs Sœurs couchaient dans un sombre galetas, au-dessus de la classe des pauvres qui était hors de la maison ; d'autres se retiraient en différents endroits, où elles n'étaient pas mieux selon la nature, car la neige et la pluie venaient partager leur triste logement. N'importe ! les vertueuses Filles de la Sagesse acceptaient avec allégresse toutes ces incommodités, parce qu'elles avaient le bonheur de se voir réunies à un Père, à une Mère, à des Sœurs bien tendrement et bien religieusement chéris. Tel a toujours été le caractère distinctif des Filles de la Sagesse : un attachement sincère pour leurs Supérieurs et leur chère Communauté.

Quelle joie aussi pour le R. P. Supiot et pour la Mère Sainte-Praxède de voir leurs enfants accourir de tous côtés, et apporter au chef-lieu de la Congrégation le trésor des richesses spirituelles qu'elles avaient amassées durant ces jours de calamités, de souffrances et de persécution ! Oh ! alors on pouvait dire avec vérité qu'elle était riche cette Congrégation ! Oui, elle était riche des biens célestes, cette Congrégation de la Sagesse qui pouvait compter au nombre des confesseurs de la foi presque tous les membres qui la composaient, et se glorifier d'avoir donné au ciel plusieurs martyrs qui avaient versé leur sang pour Jésus-Christ !

Au commencement de 1800, la Supérieure générale écrivit au Gouvernement pour demander l'autorisation d'habiter définitivement la maison de Saint-Laurent, et d'y admettre des sujets. La réponse à cette lettre se fit longtemps attendre, comme nous le verrons plus tard. Ce fut le dernier acte important de la Mère Sainte-Praxède, qui mourut le 12 août de cette année. C'était la septième Supérieure générale de la Congrégation. Elle ne s'éloigna point des environs de Saint-Laurent, durant la Révolution, et elle se sacrifia pour le bien-être de sa Communauté. Au moment de son élection, elle était mûre pour le ciel ; le ciel l'enleva bientôt à la terre. Sa mort si prompte plongea les Sœurs dans une bien vive affliction. Le P. Supiot, qui connaissait mieux que personne la grandeur de cette perte, écrivit aux Sœurs absentes une lettre touchante dont nous citerons les premières lignes.

« Mes chères filles, toute l'âme plongée dans la douleur, et ma plume trempée dans mes larmes, je vais, oui, je le sens, plonger et noyer les vôtres dans une profonde mer de tristesse, en vous apprenant le deuil universel de cette maison et l'affliction générale de votre chère famille, toute consternée et abattue par la perte irréparable qu'elle vient de faire. Dieu nous a visités et a appelé à lui votre bonne et tendre Mère. Elle n'est plus, celle qui faisait votre consolation, qui [était votre appui, votre modèle, et qui pour moi était un sûr, un sage et un bon conseil, dont la privation m'est bien amère. »

La Mère Sainte-Praxède fut remplacée, le 15 octobre de cette même année, par la chère Sœur Avé, Supérieure de l'hôpital des Incurables, à Poitiers, qui refusa toutefois la charge de Supérieure générale. Malgré son refus,

toutes les affaires de la Congrégation se traitèrent sous son nom, jusqu'à l'élection de la Mère Saint-Méen, qui eut lieu le 23 mai 1801. Le R. P. Supiot, qui avait fait venir à Saint-Laurent la Sœur Avé, ne put changer sa détermination. Ce fut avec une grande joie qu'elle retourna près de ses chers malades. Nous aurons occasion de parler plusieurs fois de cette admirable Fille de la Sagesse.

Dans l'année 1800, les Sœurs rentrèrent à l'hôpital de Niort, et prirent la direction de celui de Montmorillon. Nous ne pouvons résister à la pensée de transcrire ici la délibération du Conseil d'administration de ce dernier hôpital. Nous allons entendre un langage auquel la Révolution ne nous avait pas accoutumés.

« Aujourd'hui, 9 brumaire, an 9 de la République (31 octobre 1800), nous soussignés, nommés par un arrêté du préfet, pour remplir les fonctions d'administrateurs de l'hospice de Montmorillon, persuadés qu'entre tous les moyens qui peuvent remplir et nos vues et le but d'une bonne administration, le plus nécessaire, le plus à désirer, celui qui nous promet les plus intéressants et les plus prompts avantages en tout genre, est de confier la conduite intérieure de l'hospice à des personnes qui joignent un caractère doux et miséricordieux à une grande aptitude et à un attrait éprouvé pour le service des pauvres, avons, avec la sanction du préfet, reçu Mesdames Eléonore Barbotte (Sœur Saint-Hyacinthe), Anne-Marie Brault (Sœur Marie-des-Anges) et Madeleine Lutton (Sœur Saint-Ephrem), de la ci-devant Congrégation des Filles de la Sagesse, comme gouvernantes de l'hospice, dont nous leur déferons tout le service intérieur, avec le droit d'établir tels règlements qu'il leur plaira pour la police de la maison, de choisir les servi-

teurs et les servantes, de leur fixer et de leur distribuer le salaire, de les surveiller, reprendre et congédier, lorsqu'elles reconnaîtront en eux quelques défauts contraires aux bonnes mœurs et aux intérêts de l'hospice, nous reposant d'ailleurs, pour le bien-être des malheureux, pour l'économie et la bonne tenue de la maison, sur l'expérience, le zèle et la religion de ces Dames, aux pieux travaux desquelles nous allons unir nos efforts pour la restauration et la prospérité dudit hospice.

« Remplis d'estime pour une religion qui est dans ces Dames le principe et comme le foyer de tant de vertus si utiles à l'humanité, nous les autorisons à se choisir, dans la maison, un lieu commode pour l'exercice du culte catholique dont elles font profession, ces Dames exigeant d'ailleurs cette condition d'une parfaite liberté de culte comme la clause principale et décisive de leur traité, et sans laquelle elles n'accepteraient pas le gouvernement de notre maison. Nous en rapportant à leur prudence pour les précautions et la réserve que commande la situation actuelle des choses en France, nous acquiesçons à leur demande. »

Quel langage différent de celui que tenaient les révolutionnaires, quand ils chassaient indignement les Religieuses des hôpitaux, où elles n'avaient jamais cessé de faire du bien ! Désormais la religion ne sera plus persécutée comme par le passé. Avant que le nouveau Gouvernement français eût traité la grande question du Concordat avec le Souverain Pontife, les églises commencent à s'ouvrir, et les prêtres fidèles se livrent à l'exercice de leur saint ministère. Les Filles de la Sagesse, demeurées à Brest pendant la Révolution, repren-

nent leur costume religieux à la fête de la Toussaint, en 1800. A cette heureuse nouvelle les Sœurs de la Maison-Mère, pénétrées de la joie la plus vive et remplies d'une entière confiance, se décident aussi à se revêtir de cet habit saint et vénéré qu'elles n'avaient quitté, huit ans auparavant, qu'avec la plus profonde douleur.

CHAPITRE II.

ÉTABLISSEMENT DES FILLES DE LA SAGESSE A L'HOPITAL MARITIME DE BREST, PENDANT LA RÉVOLUTION.

La Révolution a écrit dans l'histoire de la Congrégation de la Sagesse une page sanglante et glorieuse ; nous venons de le voir. Cependant nous n'avons pas encore lu cette page tout entière. Elle est longue, et, pour la bien connaître, il est nécessaire d'étudier les principaux événements qui se sont accomplis dans plusieurs établissements de cette admirable Congrégation, pendant les jours néfastes qui se sont levés sur notre France, à la fin du siècle dernier. Nous commencerons par l'établissement de Brest qui a joué le rôle le plus important et le plus glorieux. Ce que nous allons dire sera comme la continuation et le complément de l'histoire de la Maison-Mère de Saint-Laurent.

Brest est la seule ville importante où les Filles de la Sagesse eurent la faculté de demeurer pendant toute la Révolution. Il est vrai qu'on ne pouvait se passer d'elles ; la guerre et des épidémies terribles avaient rendu leurs services indispensables. On les gardait, mais on s'était bien promis de les torturer sans cesse, afin, disait-on, de leur faire payer chèrement leur résidence dans l'hôpital de la marine. On peut dire avec vérité que de toutes les Religieuses qui ont souffert, pendant la Révolution, celles de l'hôpital maritime de Brest peuvent tenir le premier rang, si l'on considère cette suite de